

# "L'Emploi Solidaire en Normandie"

Collectif des Réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique de Basse-Normandie

Issu de la volonté des réseaux de mieux coordonner leurs actions, l'ambition du collectif est d'apporter une plus-value en termes de coordination des actions et de force de propositions des réseaux régionaux de l'Insertion par l'Activité Economique.

Une nouvelle Charte de collaboration a été signée par les quatre réseaux le 6 juin 2011. Elle vise à renforcer les synergies entre réseaux afin de :

- ✓ favoriser la lisibilité du secteur de l'IAE,
- ✓ s'inscrire dans une démarche collective et solidaire,
- ✓ défendre et promouvoir le secteur de l'IAE,
- ✓ contribuer à la professionnalisation des structures.

Pour matérialiser cette volonté collective, en complément à sa Charte, l'inter réseaux s'est doté d'un nom : « **L'Emploi Solidaire en Normandie** », et d'une adresse de courriel unique : [emploisolidaireennormandie@sfr.fr](mailto:emploisolidaireennormandie@sfr.fr) :

Ce document présente :

- des données relatives au poids économique et social des structures adhérentes représentées,
- un extrait de la Charte du 6 juin 2011, détaillant les objectifs et moyens d'action du Collectif,
- une présentation synthétique des quatre réseaux qui composent le Collectif à ce jour.

Septembre 2011

# "L'Emploi Solidaire en Normandie"

Collectif des Réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique de Basse-Normandie

## I – Les structures de l'IAE adhérentes aux réseaux du Collectif : représentativité et emploi

### Représentativité du Collectif (données 2010)

En nombre de structures conventionnées :

- Ateliers et Chantiers d'Insertion : 40 structures bas-normandes représentées par le Collectif (sur un total de 57 structures conventionnées, soit 70%).
- Associations Intermédiaires : 18 structures bas-normandes représentées par le Collectif (sur un total de 26 structures conventionnées, soit 70%)
- Entreprises d'Insertion : 8 EI bas-normandes représentées par le Collectif (sur un total de 11 EI conventionnées, soit 72 %)
- Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion : 4 ETTI bas-normandes représentées par le collectif (sur un total de 6 ETTI conventionnées, soit 67 %)

**70 structures conventionnées sont ainsi représentées par le Collectif (sur un total de 100 soit 70%).**

En nombre de places / postes conventionnés

- Ateliers et Chantiers d'Insertion : 1.312 places conventionnées (sur un total de 1.578 places conventionnées, soit 83%).
- Associations Intermédiaires : 411 ETP insertion (sur un total de 565 ETP, soit 73%).
- Entreprises d'Insertion : 54 Postes d'insertion conventionnés (sur un total de 60 postes conventionnés, soit 90 %)
- Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion : 52 postes d'insertion conventionnés (sur un total de postes conventionnés, soit 82 postes d'insertion conventionnés, soit 63 %)

**1418 places *insertion* conventionnées sont ainsi représentées par le Collectif (sur 1720 soit 82%) ; s'y ajoutent 411 ETP en Associations Intermédiaires.**

# "L'Emploi Solidaire en Normandie"

Collectif des Réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique de Basse-Normandie

## L'emploi dans les structures du Collectif (données 2010, en Equivalents Temps Plein - ETP)

- Ateliers et Chantiers d'Insertion : environ 900 Equivalents Temps Plein (ETP) pour les salariés en parcours d'insertion et 225 ETP pour les salariés permanents.
- Associations Intermédiaires : environ 411 Equivalents Temps Plein (ETP) pour les salariés en parcours d'insertion et 75 ETP pour les salariés permanents.
- Entreprises d'Insertion : environ 54 Equivalents Temps Plein (ETP) pour les salariés en parcours d'insertion et 19 ETP pour les salariés permanents.
- Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion : environ 70 Equivalents Temps Plein (ETP) pour les salariés en parcours d'insertion et 10 ETP pour les salariés permanents.

**Les structures du Collectif emploient au total 1.435 ETP parcours d'insertion et 329 ETP permanents (1764 ETP au total).**

# "L'Emploi Solidaire en Normandie"

Collectif des Réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique de Basse-Normandie

## II – Extraits de la Charte du 6 juin 2011

### Objectifs

- ✓ Permettre la représentation des divers réseaux de l'IAE et renforcer leur audience, tout en préservant les spécificités de chacun d'entre eux,
- ✓ Favoriser la coordination des réseaux membres en vue de faire évoluer les politiques et dispositifs publics,
- ✓ Favoriser les échanges, renforcer les coopérations et la solidarité entre les différents types de structures et dispositifs de l'IAE sur les territoires,
- ✓ Promouvoir et valoriser les actions de l'I.A.E en Basse-Normandie,
- ✓ Soutenir le développement et la consolidation du secteur de l'I.A.E.,
- ✓ Participer au développement d'une offre d'insertion de qualité sur la région.

### Moyens

- ✓ Porter en commun des actions et promouvoir des initiatives en faveur du développement, de la professionnalisation et la consolidation du secteur de l'I.A.E.,
- ✓ Etre un lieu d'échanges et de mobilisation entre les réseaux membres afin de favoriser un positionnement collectif lorsque cela s'avère nécessaire,
- ✓ Coordonner la participation des réseaux membres et produire des propositions communes dans le cadre des travaux partenariaux,
- ✓ Relayer dans les différents échelons territoriaux, lorsque cela est nécessaire, les positions communes arrêtées par « *L'emploi solidaire en Normandie* ».

# "L'Emploi Solidaire en Normandie"

Collectif des Réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique de Basse-Normandie

## Règles de fonctionnement

[...]

- ♦ Actions

Afin de renforcer les actions existantes dans le secteur de l'IAE, de développer de nouvelles initiatives transversales,

« *L'emploi solidaire en Normandie* » peut initier le portage d'une action dès lors qu'une plus-value est attendue de cette initiative collective.

« *L'emploi solidaire en Normandie* » peut dans ce cas mandater un ou plusieurs de ses membres afin d'assurer, en son nom, le portage de l'action.

# "L'Emploi Solidaire en Normandie"

Collectif des Réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique de Basse-Normandie

## III – Présentation synthétique des quatre réseaux signataires



### CHANTIER école Basse Normandie

L'association nationale CHANTIER école compte plus de 600 adhérents représentant plus de 1.200 chantiers et ateliers d'insertion et plus de 16.500 salariés ; elle fédère des acteurs autour d'une Charte nationale et d'une Démarche d'Amélioration Qualitative.

Les Acteurs – Adhérents sont :

- ✓ des acteurs de l'Insertion par l'Activité Economique dont la vocation est l'insertion socio-professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, s'appuyant sur une activité- support économique.
- ✓ des structures porteuses d'Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) / Formation, acteurs de leur territoire.
- ✓ des acteurs adhérant au réseau CHANTIER école national, partageant les valeurs formulées dans la Charte.

Au 31 décembre CHANTIER école compte 35 structures adhérentes en Basse-Normandie, représentant 2/3 des structures conventionnées et 3/4 des postes d'insertion conventionnés en ACI dans la région.

La vocation de l'association régionale, créée en 2002, est l'animation, la conduite de projets, l'élaboration et la diffusion d'outils et de méthodes visant à accompagner les acteurs, collectivement et individuellement, dans leur développement et leur professionnalisation.

Il s'agit également d'organiser une veille régionale, des échanges entre et sur les territoires visant à développer la mutualisation des outils, des ressources, des expériences, des pratiques, et de renforcer les représentations locales des acteurs.

L'accompagnement des structures adhérentes porte sur :

- les aspects « gestion – filières – stratégie – commercialisation – développement économique »,
- l'homogénéisation du niveau de structuration (outils, méthodes...),
- les aspects « accompagnement – vocation pédagogique et formative des ACI »,
- sur les mutations en cours et à venir des ACI (Réforme IAE...) qui réinterrogent notamment leur projet social,
- et sur tout autre aspect permettant aux ACI de s'inscrire dans les orientations prioritaires du réseau CHANTIER école, des politiques de l'emploi...

### Contact

Antony GUYON – Animateur régional  
3, place de l'Europe – 14200 Hérouville-Saint-Clair  
02 50 53 81 23 / 06 78 81 33 61  
[contact.bassenormandie@chantierecole.org](mailto:contact.bassenormandie@chantierecole.org)  
<http://www.chantierecole.org>



# "L'Emploi Solidaire en Normandie"

Collectif des Réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique de Basse-Normandie



## COORACE Basse-Normandie

Le Coorace est une Fédération nationale d'entreprises sans but lucratif. Solidaires pour l'emploi, les adhérents du Coorace défendent depuis 1985 le droit au travail pour tous. Ils participent sur l'ensemble du territoire à l'intégration par l'emploi des personnes en situation de précarité, au développement économique et à la création d'activités nouvelles dans des filières professionnelles diversifiées.

Le Coorace, fédération nationale, rassemble 450 entreprises de l'économie sociale et solidaire : Associations intermédiaires (AI), Entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), Associations de Service aux personnes (regroupées sous la marque Proxim'services), Ateliers et chantiers d'insertion (ACI), Entreprises d'insertion (EI) et autres organismes partageant les mêmes valeurs.

En Basse Normandie, le Coorace regroupe 24 adhérents (18 AI, 2 ACI, 1 ETTI et 3 Proxim Service).

Le Coorace tire sa force et son expertise des pratiques et initiatives des membres de son réseau. Avec une organisation départementale, régionale et nationale, il représente ses adhérents auprès des décideurs. Force de propositions, il contribue à l'élaboration des politiques publiques de l'emploi et de l'intégration sociale.

Le Coorace accompagne ses adhérents dans la mise en oeuvre de démarches de certification (CEDRE, Afnor Services) renforçant leur professionnalisme et leur capacité à créer des emplois, à produire des biens et services de qualité. Il développe à leur intention des services et compétences spécifiques (juridique, formation, etc...).

18 Coorace régionaux assurent un service de proximité auprès des adhérents. Ils organisent des travaux et actions collectives, accompagnent les projets de développement et de création d'activités économiques, favorisent les synergies locales, contribuent à l'élaboration des positions politiques de la fédération.

### Contact

Laurent BOUVET - Délégué Régional  
3 place de l'Europe - 14200 Hérouville-Saint-Clair  
02 31 91 03 35 / 06 70 21 56 77  
[coorace.bassenormandie@wanadoo.fr](mailto:coorace.bassenormandie@wanadoo.fr)  
<http://www.coorace.org>



# "L'Emploi Solidaire en Normandie"

Collectif des Réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique de Basse-Normandie



## FNARS Basse-Normandie

Créée en 1956, la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) regroupe 850 associations (dont environ 350 SIAE) et plus de 2 700 établissements qui gèrent : des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), des centres d'accueil d'urgence, des services de logement, des résidences sociales, des crèches et centres maternels, etc. Adhèrent également à la FNARS des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), majoritairement des associations portant des ateliers et chantiers d'insertion.

L'association régionale FNARS est concernée par tous les problèmes des publics en grande difficulté, qu'elle aide à travers ses différentes structures ; elle comporte de nombreux groupes de travail et commissions.

Dans le champ de l'IAE, la FNARS a pour missions de :

- animer la formation des encadrants techniques (formation ETAIE) ;
- contribuer au développement de passerelles entre SIAE et entreprises dites classiques ;
- accompagner ses adhérents dans leur réflexion sur la formation des publics, la participation des salariés en insertion et l'évaluation des pratiques ;
- adapter son réseau aux évolutions du secteur ;
- appuyer ses adhérents dans leur professionnalisation ;
- participer aux travaux des différents partenaires sur les thèmes de l'emploi et la formation.

En Basse-Normandie, la FNARS compte 20 structures adhérentes, qui portent pour le secteur de l'IAE : 5 Ateliers d'Aide à la Vie active et 4 Ateliers et Chantiers d'Insertion.

## Contact

Délégation régionale

212 rue d'Auge – 14089 Caen Cedex 6

Emmanuel ALEXANDRE – Correspondant régional IAE

02 33 26 33 87 / 06 75 47 13 61

[arsa.e.alexandre@gmail.com](mailto:arsa.e.alexandre@gmail.com)

<http://www.fnars.org>





# "L'Emploi Solidaire en Normandie"

Collectif des Réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique de Basse-Normandie



## UREI Normandie

Créée en 1991, l'U.R.E.I a pour objet de mettre en œuvre une entraide mutuelle, d'assurer un accueil aux créateurs d'entreprise d'insertion, de fournir des services aux adhérents afin de favoriser leur structuration, consolidation, développement et la réflexion sur leur mission pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficultés.

Les 22 U.R.E.I. sont fédérées au sein du CNEI « Comité National des Entreprises d'Insertion » sise à Paris (XIIème Arrondt), 18/20 rue C. Tillier.

L'UREI regroupe actuellement 35 entreprises d'insertion et de travail temporaire d'insertion de Haute et de Basse-Normandie (24 en Haute-Normandie et 11 en Basse-Normandie). Ces entreprises représentent 210 postes conventionnés et 20 postes d'accompagnement.

En 2009, plus de 1000 personnes ont été embauchées par ces EI ou ETTI. Elles font partie du public dit « prioritaire » : jeunes sans qualification, chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RSA... et sont agréées par les services de Pôle Emploi. Elles sont embauchées pour une durée maximum de deux ans. Les contrats de travail proposés sont régis et soumis à l'ensemble des dispositions relatives à tout contrat de droit commun, qu'ils soient conclus à durée déterminée ou dans le cadre du travail temporaire.

Les entreprises d'insertion par la production et le travail temporaire proposent aux personnes un parcours personnalisé de requalification sociale et professionnelle, fondé sur la mise en situation de travail, véritable passerelle vers une intégration durable, vers l'autonomie et la citoyenneté.

Les secteurs d'activités des EI les plus représentés sont : le bâtiment, le traitement des déchets, le nettoyage industriel, l'environnement, le travail temporaire.

Les principales missions de l'UREI sont :

- La qualification et la professionnalisation des entreprises du réseau : formation des encadrants et des salariés en insertion, certification de l'objet social, renseignements juridiques, économiques, fiscaux, organisation,
- La communication interne et externe,
- L'accueil et le conseil aux porteurs de projet,
- La représentation des EI et ETTI auprès des partenaires économiques : fédérations patronales, organismes consulaires... et des collectivités publiques : Etat, Région, Département et Communes, apports de conseils aux collectivités sur la mise en œuvre de dispositifs tels que la clause d'insertion.

## Contact

Véronique PAUL – Déléguée régionale  
2, rue Condorcet - BP 80222 76304 Sotteville les Rouen Cedex  
02 35 32 17 73 / 06 70 81 73 12  
[urei-normandie@orange.fr](mailto:urei-normandie@orange.fr)  
<http://www.cnei.org>

